



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA

Envoyé en préfecture le 15/06/2022
Reçu en préfecture le 15/06/2022
Affiché le **15 JUN 2022**
ID : 039-283900017-20220609-C2022_26-DE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 9 juin 2022

Membres en exercice : 22
Présents : 16
Procurations : 4
Nombre de votants : 20
Votes pour : 20
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
10/05/2022

Délibération n° C 2022- 26

Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf juin, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Monsieur David PHILOT Préfet du Jura.

Membres élus à voix délibérative

Titulaires : Mesdames Danielle BRULEBOIS, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Sandra HÄHLEN, Marie-Laure PERRIN, Christine RIOTTE, ; Messieurs Sébastien BENOIT-GUYOD, Christian BUCHOT, Christian LAGALICE, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Clément PERNOT.

Suppléants : Madame Yoanna WANCAUWENBERGHE ; Messieurs Gérard BONNET, Jean-Luc LEGRAND, Serge MARTINS, Christophe MATHEZ.

Excusés : Mesdames Séverine CALINON, Anne-Christine DONZE, Florence GAY, Florence MAUPOIL, Françoise VESPA ; Messieurs Gilbert BLONDEAU, Claude BORCARD, Cyrille BRERO, Stéphane CHAMPANHET, Jean-Michel DAUBIGNEY, Jean-François DEMARCHI, Jean-Pascal FICHERE, Jean-François GAILLARD, Stéphane LAMBERGER, Laurent PETIT.

Procurations : Madame Florence MAUPOIL à Madame Christine RIOTTE, Madame Florence GAY à Monsieur René MOLIN, Madame Françoise VESPA à Madame Maryvonne CRETIN-MAITENAZ et Monsieur Jean-François DEMARCHI à Monsieur Jean-Daniel MAIRE.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Laure PERRIN.

Membres de droit à voix consultative

Madame la Médecin Hors-classe Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET ; Monsieur Alain SCHMITT était excusé.

Membres élus à voix consultative

Madame Nadia WAUQUIER; Messieurs le Capitaine Vincent DAVIOT, l'Adjudant-chef Emmanuel VUILLERMOZ, le Sergent-chef Franck TOUILLIER ; le Lieutenant Benoit GAILLARD était excusé.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Sandrine BACZYK (Adjointe au Chef du Groupement des Ressources Techniques), Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département); Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Laurent GRANGER (Conseiller aux décideurs locaux Secteur Lons-le-Saunier Sud), le Lieutenant-colonel Damien FREDY (Chef du Groupement des Unités Territoriales), le Commandant Sylvain RICHARD (Chef du Groupement Ressources Humaines et Formation), le Capitaine Frédéric TISSERANT (Chef du Groupement Opérationnel).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 61 des SDIS ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-17 du 03 juin 2021 relative au Budget Supplémentaire de l'exercice 2021;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-21 du 13 septembre 2021 relative à la présidence du Conseil d'Administration, composition et élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-23 du 13 septembre 2021 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-30 du 22 novembre 2021 relative à l'évolution des ressources et charges prévisibles pour l'exercice 2022 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2022-06 du 27 janvier 2022 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2022 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2022-18 du 17 mars 2022 relative à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2021 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2022-19 du 17 mars 2022 relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2021;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2022-20 du 17 mars 2022 relative au Budget Primitif 2022 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 2 juin 2022 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

I) Décision Modificative n°1 (DM1)

Après l'adoption du Budget Primitif lors du Conseil d'Administration du 17 mars 2022, il s'est avéré nécessaire, pour assurer une meilleure fin d'exécution budgétaire, d'établir une DM1 pour des ajustements entre chapitres et entre sections avec dépenses et recettes supplémentaires.

Il est à noter que cette DM1 en fonctionnement n'intègre pas la totalité du surcoût énergies attendu ni l'évolution du point d'indice annoncée ; en investissement aucune recette supplémentaire n'est attendue de la part du Département ni pour l'augmentation des enveloppes des opérations CIS ST-AUBIN et LORETTE ni pour le subventionnement de véhicules lourds (convention triennale 2022-2023-2024).

A. Section de Fonctionnement

1. Dépenses de fonctionnement

Chapitres	Libellé	Réalisé 2021	BP 2022	DM 1 2022	Variation
011	Charges à caractère général	2 815 548 €	3 218 200 €	209 950 €	6,52%
012	Charges de personnel	12 784 918 €	13 284 490 €	-29 280 €	-0,22%
65	Autres charges de gestion courante	129 599 €	136 307 €		
66	Charges financières	157 387 €	142 605 €		
67	Charges exceptionnelles	78 600 €	2 000 €		
68	dotations aux provisions		70 000 €		
022	Dépenses imprévues	15 431 €	50 000 €		
Total dépenses réelles (hors opérations d'ordre)		15 981 483 €	16 903 602 €	180 670 €	1,07%
042	<i>amortissement</i>	3 194 920 €			
	valeur comptable immo cédée	91 907 €			
023	Virement à la section d'investissement				
TOTAL GENERAL - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		19 268 310 €	16 903 602 €	180 670 €	1,07%

○ **011 Charges à caractère général : + 210 k€**

Les crédits supplémentaires sont principalement affectés aux dépenses d'énergies en raison de la très forte augmentation des tarifs liée au contexte géopolitique et économique. 159 k€ ne couvrent que 2/3 de l'augmentation, la situation sera réexaminée en DM2.

Le remboursement aux employeurs des SPV est un réajustement par rapport aux arriérés (50 k€).

- 60612 - Electricité/gaz : + 98 k€
- 60613 - Chauffage urbain : + 3 k€
- 60621 – Combustibles : + 8 k€
- 60622 – Carburants : + 50 k€
- 62878 – Remboursements à des tiers (employeurs) : + 50 k€

○ **012 Charges du personnel : - 29 k€**

- 64111- Rémunération principale : - 29 k€

Un transfert de crédits est nécessaire du chapitre 012 au chapitre 011 pour équilibrer la DM1.

Le chapitre 012 sera réexaminé dans la perspective de la DM2, notamment par rapport à l'évolution du point d'indice.

2. Recettes de fonctionnement :

Chapitres	Libellé	Réalisé 2021	BP 2022	DM 1 2022	Variation
70	Produits des services, du domaine et ventes directes	983 223 €	998 000 €	43 000 €	4,31%
74	Contributions et participations	17 268 709 €	17 738 253 €	120 000 €	0,68%
75	Autres produits de gestion courante	4 123 €	4 200 €		
77	Produits exceptionnels	57 370 €	65 000 €		
78	Reprises sur amortissements et prov	164 985 €			
013	Atténuation de charges		40 000 €		
Total recettes réelles		18 478 409 €	18 845 453 €	163 000 €	0,86%
042	Neutralisation	670 000 €	310 880 €	17 670 €	5,68%
	Quote-part des subventions transf		443 226 €		
	Opérations d'ordre entre sections	4 540 €			
Total recettes d'ordre		674 540 €	754 106 €	17 670 €	2,34%
002	Excédent de fonctionnement reporté		374 413 €		
TOTAL GENERAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT		19 152 949 €	19 973 971 €	180 670 €	0,90%

○ **70 Produits des services: + 43 k€**

- 7061 - Prestations de services : + 38 k€

La recette de l'ARS pour l'appui à la vaccination COVID 2021 s'élève à 178 K€ dont 140 k€ ont été prévus au BP 2022.

- 70848 – Autres produits aux organismes : + 5 k€

Recette 2021 non titrée (FNSPF)

○ **74 Contributions et participations : + 120 k€**

- 7473 - Département : + 120 k€

Nous avons dû faire appel au Département en DM1 (et probablement en DM2) pour couvrir la majeure partie de l'augmentation des fluides (cf supra).

○ **042 Opérations d'ordre : + 18 k€**

Augmentation de la neutralisation des amortissements immobiliers de 18 k€ afin d'équilibrer la section de fonctionnement, ce qui la porte à 329 k€ (maximum neutralisable) en prévision pour l'exercice.

B. Section d'Investissement

1. Dépenses d'investissement

Chapitres	Libellé	Réalisé 2021	BP 2022	DM 1 2022	Variation
10	Dotations, fonds divers et réserves		200 000 €		
13	Subventions d'investissement	192 528 €			
16	Emprunts et dettes assimilées		641 414 €		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 20	641 455 €	416 466 €		
204	Subventions d'équipement versées	204 791 €	160 460 €		
21	Immobilisations corporelles	315 720 €	4 887 982 €	-12 000 €	-0,25%
23	Immobilisations en cours	1 832 969 €	2 840 688 €	12 000 €	0,42%
020	Dépenses imprévues	1 584 971 €	40 000 €		
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total dépenses réelles (hors opérations d'ordre)		4 772 436 €	8 987 010 €	0 €	0,00%
040	Neutralisation	670 000 €	310 880 €	17 670 €	5,68%
	Quote-part des subventions transf		443 226 €		
	Opérations d'ordre entre sections	4 540 €			
041	Opérations Patrimoniales	6 033 512 €			
TOTAL GENERAL - DEPENSES D'INVESTISSEMENT		11 480 487 €	9 741 116 €	17 670 €	0,18%

○ **21 Immobilisations corporelles : -12 k€**

Le transfert de crédits des immobilisations corporelles (chap 21) aux immobilisations en cours (chap 23) est nécessaire et concerne la réfection du chauffage de la Direction.

○ **23 Immobilisations en cours : + 12 k€**

○ **040 Opérations d'ordre entre sections : + 18 k€**

Augmentation de la neutralisation des amortissements immobiliers de 18 k€ afin d'équilibrer la section de fonctionnement, ce qui la porte à 329 k€ (maximum neutralisable) en prévision pour l'exercice.

2. Recettes d'investissement

Chapitres	Libellé	Réalisé 2021	BP 2022	DM 1 2022	Variation
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 250 840 €	600 000 €		
13	Subventions d'investissement	982 312 €	701 366 €		0,00%
16	Emprunts et dettes assimilées		3 284 331 €	17 670 €	0,54%
23	Immobilisations corporelles	10 884 €			
024	Produits des cessions d'immobilisations		240 000 €		
Total recettes réelles		2 244 035 €	4 825 697 €	17 670 €	0,37%
040	Opérations d'ordre entre sections	3 275 943 €	3 070 369 €		
041	Opérations patrimoniales	6 033 512 €			
Total recettes d'ordre		11 553 490 €	3 070 369 €		
001	Excédent d'investissement reporté		2 045 050 €		
021	Virement de la section de fonctionnement				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé				
TOTAL GENERAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT		11 553 490 €	9 941 116 €	17 670 €	0,18%

○ 16 Emprunts et dettes assimilées : + 18 k€

➤ 1641- Emprunts : + 18 k€

Une inscription de + 18 k€ par rapport aux crédits votés permet d'équilibrer la section.

RECAPITULATIF

	BP 2022	DM1 2022	TOTAL BUDGET	Variation
SECTION FONCTIONNEMENT	19 973 971 €	180 670 €	20 154 641 €	0,90%
SECTION D'INVESTISSEMENT	9 941 116 €	17 670 €	9 958 786 €	0,18%
TOTAL	29 915 087 €	198 340 €	30 113 427 €	0,66%

Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer d'adopter la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2022

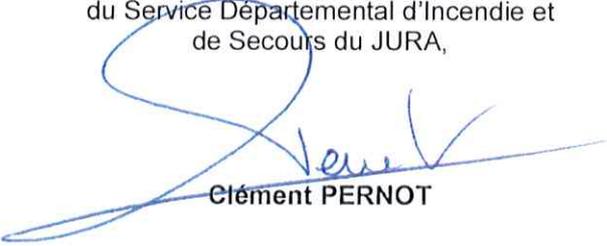
DECISION N° C 2022-26 DU 9 JUIN 2022

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adopte la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2022.

Les annexes sont jointes à la délibération.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
en Préfecture le 15 JUIN 2022
Affiché le 15 JUIN 2022
Publié au RAA du 2^{ème} trimestre 2022

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,


Clément PERNOT